

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **GERMANIER ECO RECYCLAGE SA**, La Fontaine,
1175 LAVIGNY
2.

Sursis concordataire prolongé le: 28.10.2010
3.

Sursis concordataire prolongé de: 6 mois
4.

Remarques: Par décision du 11 octobre 2010, communiquée le 28 octobre 2010, la présidente du Tribunal de l’arrondissement de La Côte a prolongé jusqu’au 3 mai 2011 le sursis concordataire accordé à GERMANIER ECO RECYCLAGE SA, 1175 Lavigny, a désigné M. Patrice Lambelet, p.a. BfB Fidam société fiduciaire à Lausanne, en qualité de commissaire au sursis et a fixée une nouvelle audience au lundi 11 avirl 2011 à 09h.45.

Tribunal d’arrondissement de La Côte
1260 Nyon

00555713